

ECOLE LES 3 VILLAGES
Conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Présents :

Enseignants : Mesdames Alvoët, Aureau, Beau, Bouscavet, Geneslay, Jamet, Lemonnier, Levêque, Mihoubi , Pairé, Robillard, Rousselle, Trico et Messieurs Bertrand, Dufrenne, Le Druz, Robillard

Parents élus : Mmes Godet, Haye, Hottin, Patin, Merle, Job, Narbonne, Chesneau, Deslandes, Lepetit, Messieurs Benard , Stonham

Représentants du syndicat scolaire et des communes : Madame Beuve, Messieurs Fouillard et Guilleux

Coordinateur de la pause méridienne: Fabien Meunier

Excusés : Mmes Richard, Compere, Davy, Bellanger, Pezard, Pupin Monsieur Carabeuf

Tour de table afin de présenter les différents membres du conseil d'Ecole.

Mme Cécile Le Guellec a eu l'opportunité de devenir conseiller pédagogique numérique sur la circonscription de Falaise, elle est remplacée depuis le lundi 14 octobre par Justine Mihoubi.

1) Effectifs et répartition

	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	total
Stéphanie Geneslay	25								25
Géraldine Richard	18	6							24
Magalie Aureau		11	12						23
Justine Mihoubi		11	11						22
Estelle Robillard		11	12						23
Nathalie Beau				26					26
Céline Trico				25					25
Alexandra Pairé					23				23
Isabelle Levêque					24				24
Franck Robillard Emile Letassey						22			22
Catherine Jamet						23			23
Candice Alvoët							28		28
Laurence Rousselle							28		28
Yann Dufrenne								24	24
Gilles Bertrand								24	24
	43	39	35	51	47	45	56	48	364

2) Règlement intérieur

- Lecture du règlement intérieur.
- Ajout au point 4) listes des matériaux ou objets dont l'introduction à l'école est interdite : «toutes sortes de jouets pour les enfants de maternelle »
- Modification du point 5 - 2) concernant le transport scolaire :
« Lorsque les parents sont absents le soir à l'arrêt de car, les enfants seront conduits à la garderie. Ils sont alors tenus de respecter le règlement intérieur de la structure.»

- Modification du point 7.2
« De demander un rendez-vous aux enseignants»

Le règlement intérieur est voté et accepté à l'unanimité.

Il sera mis en ligne sur le site de l'école. Les parents devront signer un formulaire attestant de leur acceptation du règlement. Ceux qui le souhaitent pourront obtenir une version papier.

3) Présentation des PPMS attentat intrusion et confinement et sécurité incendie

Les 2 PPMS sont présentés ainsi que le protocole incendie.

Le PPMS confinement comporte deux lieux distincts :

- l'auditorium, la salle des maîtres et les sanitaires attenants pour les élémentaires.
- le couloir, les classes de Céline Trico et de Justine Mihoubi ainsi que les sanitaires pour les classes de maternelle et le CP de Mme Trico.

Le PPMS attentat intrusion comporte deux scénarios :

- Les élèves sont confinés dans les locaux.
- Les élèves doivent fuir.

Les alarmes sont données avec différents moyens (alarme incendie, sifflet, corne de brume...).

Un exercice évacuation incendie a eu lieu le 26 septembre un deuxième sera fait ultérieurement.

Des exercices PPMS auront lieu au cours de l'année.

4) Projets des classes

Les intervenants bénévoles qui dispensent un enseignement doivent être agréés, une demande d'extrait de casier judiciaire sera faite. Cette procédure ne concerne pas les interventions ponctuelles (inférieure ou égale à deux séances), ni les accompagnateurs à qui l'on confie des tâches liées à la vie quotidienne.

Les projets :

Maternelle :

Sortie la forêt de Grimbosq pour les PS PS/MS le 8 novembre

Les 3 classes de MS/GS vont au musée de Vieux en novembre et décembre

Sortie Cinéma pour les PS PS/MS en décembre

Spectacle en janvier

Correspondance scolaire pour plusieurs classes

Pour les 3 MS /GS, les 2 CE1 et les 2 CE2 sortie au théâtre le 25 novembre

Elémentaire :

CP Sortie nature, piscine à partir de mars, projet théâtre

CE1 Sortie nature fin juin

CE2 : Une classe de mer est à l'étude, une vente de sapins aura lieu afin de la financer.

CM1 : sortie nature, jeux d'opposition, projet autour du savoir rouler

CM2 : Kayak au troisième trimestre, sortie vélo pour la Classe de Yann Dufrenne.

Projet avec le collège, pour la classe de Gilles Bertrand création de poèmes, programmation informatique

Classe de Yann Dufrenne anglais,

Les CE2 passeront le permis piétons, les CM2 le permis internet et le permis vélo.

Les enseignants remercient les parents, l'APE et le SIVOM pour leur soutien financier sans lequel les projets ne pourraient pas aboutir.

5) Activités du midi: quelles activités sont proposées aux enfants ?

Le SIVOM a fait appel à l'association Trimaran pour gérer la pause méridienne, de 12h à 13h35. Fabien Meunier en est le responsable.

Les enfants sont pris en charge par les animateurs, ils restent en groupe classe. Pour les CE2, CM1 et CM2, des activités sont proposées de 12h à 12h 45, deux groupes sont dans le gymnase (jeux divers), un groupe à la médiathèque, un groupe dans l'auditorium (jeux de construction et autres), un groupe dans le préfabriqué (jeux de société) et le dernier groupe dans la cour arrière de l'école, ils vont ensuite déjeuner.

Les CP /CE1 mangent à partir de 12h10, ils sont ensuite pris en charge de 12h55 à 13h35 par 4 animateurs. La SMA et la salle des Ammonites pourront être utilisées en cas de besoin (travaux gymnase).

Les maternelles mangent dès 12h. Les enfants de petite section sont couchés après le repas. Les enfants de moyenne section restent un moment en récréation puis sont couchés, les enfants de grande section restent dans la cour jusqu'à 13h15 ensuite ils vont dans l'auditorium (jeux libres) jusqu'à 13h35.

Les enseignantes de maternelle aimeraient si possible que les enfants de grande section puissent avoir un temps de récréation avant de reprendre la classe plutôt qu'après le repas. Cela n'est pas possible, le nombre de personnel de surveillance ne le permet pas.

6) Transport scolaire :

Il est arrivé que certains enfants ne soient dans le bon bus pour aller à la garderie.

Des changements ont eu lieu en début d'année, ce qui a pu occasionner des erreurs.

M Fouillard demande aux parents de prévenir le SIVOM si ces faits se reproduisent.

Depuis la modification des horaires le matin, les élèves pris en charge par le transport scolaire arrivent à l'heure.

7) Conseil des enfants /médiateur-élève dans la cour de récréation

Inscrit dans le projet d'école 2020/ 2025, le conseil des enfants sera mis en place au plus tôt.

Pour avoir des récréations plus sereines, nous avons mis en place depuis le début de l'année, 3 récréations différentes l'après-midi :

14h55 - 15h10 pour les CM1 CM2 15h - 15h15 CP (cour maternelle)

15h15 - 15h30 pour les CE1 CE2.

Les enseignants notent une amélioration des conditions des récréations l'après-midi.

8) Harmoniser les outils de communication dans l'école

Les parents souhaitent que le cahier de liaison soit donné tous les jours dans toutes les classes. Mme Geneslay, lors de sa réunion de rentrée, en accord avec les parents présents, avait convenu avec eux de ne donner le cahier qu'une fois par semaine. A partir de la semaine prochaine, il sera donné tous les jours.

9) Signalement des absences des élèves

Un cahier circule tous les matins dans les classes, les familles dont les enfants sont absents et non excusés (par mail ou par téléphone) sont contactées par téléphone dans la matinée. Très peu d'absences ne sont pas signalées. Comme demandé dans

la note de rentrée, les parents utilisent le mail pour prévenir des absences, plus facile à gérer que le téléphone.

10) Questions diverses :

- Problème d'approvisionnement des essuie- mains

Il n'y a pas eu à notre connaissance de manque de papier essuie-mains. Le SIVOM fournit les produits et consommables nécessaires à l'entretien de l'école, ce qui représente un budget d'environ 9000 euros par an.

- Travaux du gymnase: durée et lieu de substitution ?

Les travaux devraient commencer en mai et se terminer en octobre. Un permis de construire doit être déposé. Différents travaux vont être effectués : changement du sol, isolation, réfection de la couverture, rénovation des vestiaires et des sanitaires, pose de panneaux photovoltaïques.

- Marquage au sol de jeux type marelle est-il prévu ?

Ce sont les enseignants qui se chargent des tracés, il faut que le sol soit sec, ils seront faits quand les conditions climatiques seront plus favorables.

- Sécurité: la porte qui était tombée sur Charlène est réparée ?

Après avoir questionné Charlène, il semble qu'aucune porte ne soit tombée. En règle générale, les demandes de travaux faites au SIVOM sont prises en compte très rapidement.

- Est-il possible que les CP aillent directement dans leur classe le matin à l'arrivée à l'école ?

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, il n'est pas possible que les élèves de CP soient accueillis dans leurs classes. Ils sont accueillis comme tous les élèves d'élémentaire à partir de 8h35 dans la cour.

- Utilisation du dépose minute
Proposition : mettre un papier sur les voitures pour rappeler les règles.
Les conseillers municipaux de Feuguerolles interviendront pour rappeler le principe du dépose minute.

Des enseignants demandent le don de quelques vêtements de rechange pour les élémentaires.

M. le Maire de Maltot demande aux parents de ne pas bloquer le bus sur la place de la mairie avec des voitures mal garées.

Vendredi 8 novembre le SIVOM convie les enseignants, les parents élus et le personnel à une rencontre autour du verre de l'amitié pour présenter le nouveau bureau.

La directrice
Frédérique Bouscavet



Le secrétaire
Yann Dufrenne

